

LE PROGRAMME DE L'OURS DE GAUCHE

2027

Nous, peuple de gauche, peuple de la vraie gauche, nous qui n'avons jamais connu à notre tête un gouvernement défendant nos idées nous rêvons.

Nous rêvons d'un programme en quelques idées simples mais impliquant un profond changement sur notre société, en rupture avec les contenus insipides qui nous sont sans cesse proposés.

Nous rêvons d'un programme qui cesserait cette course folle néolibérale détruisant notre service public, notre industrie, nos aides sociales, notre vivre ensemble et allant toujours vers plus d'individualisme et de compétition.

Nous rêvons d'un programme qui cesserait de favoriser les grands gagnants de l'économie de marché mais qui ferait d'abord en sorte qu'il n'y ait plus de perdant.

Nous rêvons d'un programme qui reprendrait les 20 mesures simples de ce manifeste.

Nous rêvons d'un programme porté par une gauche unie !





PARTAGE

BIEN-ÊTRE

INTEGRATION

LES 20 MESURES



1

Revenu universel de 1200 € net par mois pour tous dès 18 ans

2

Référendum national d'initiative citoyenne

3

Mission annuelle de service public pour tous

4

Enseignement au collège en internat de semaine

5

Soutien aux établissements scolaires et élèves en difficulté

6

Destruction des ghettos urbains et réinsertion

7

Fin de l'objectif de rentabilité de l'hôpital public

8

Progressivité de l'impôt étendue jusqu'à 60% pour les hauts revenus

9

Héritage limité à 1 million d'euros

10

Transition agro-écologique et sobriété alimentaire

11

Fermeture de tous les hypermarchés supérieurs à 2500 m²

12

Taxe « climat » sur tous les biens importés

13

100% d'électricité décarbonnée et fin des véhicules thermiques en 10 ans

14

Zéro artificialisation nette des sols en 2030

15

Multiplication par deux du nombre de magistrats

16

Formation des policiers prolongée à 3 ans

17

Politique étrangère axée sur la réduction des inégalités mondiales

18

Eveil culturel hebdomadaire dès la maternelle

19

Exercice de la politique limité aux personnes issues de la société civile et à trois mandats

20

Un nouveau traité européen instaurant une transition écologique et sociale vers le haut

LE DETAIL DES 20 MESURES



UN REVENU UNIVERSEL

Selon les estimations, le niveau du seuil de pauvreté en France est évalué entre 1100 et 1200 euros net par mois et par personne (INSEE, secours populaire). **En dessous de ce montant il devient difficile, voire impossible dans certaines régions de France, de se loger,**

de se nourrir, d'élever des enfants, bref de satisfaire aux besoins élémentaires que chaque société doit garantir à ses citoyens. En France, près de 15% de la population vit sous ce seuil de pauvreté et cette proportion atteint même plus de 20% chez les 18-30 ans.



Proposition 1 :

Garantir à tous les français un revenu minimum de 1200 € /mois permettant un niveau de vie décent :

- **Tous les étudiants entre 18 et 24 ans percevront pendant la durée de leurs études supérieures un montant mensuel de 1200€ /mois.**
- **Tous les actifs percevant moins de 1200€ /mois recevront un complément de revenu leur permettant d'atteindre ce minimum vital.**
- **Le niveau minimum des pensions de retraite sera fixé à 1200€ /mois.**
- **Pour les personnes sans emplois, les aides sociales (chômage, RSA,...) seront remplacées par un revenu unique de 1200 €/mois.**



UN RÉFÉRENDUM NATIONAL D'INITIATIVE CITOYENNE

Si les citoyens sont sollicités tous les 5 ans pour élire un président, ils deviennent ensuite simples spectateurs, sans contrôle sur l'application des promesses de campagne et sans possibilité de proposer ni de révoquer des lois qui gouverneront leur vie quotidienne.

Pourtant prévue pour cela, l'assemblée nationale ne joue pas non plus ce rôle, le système parlementaire en place (élection des députés à deux tours à la suite de l'élection présidentielle) aboutissant systématiquement à une majorité absolue du parti présidentiel à l'assemblée. Celle-ci étant ainsi réduite à suivre (et à subir) la ligne du gouvernement.

Drôle de démocratie qui donne les pleins pouvoirs à un président pendant 5 ans sans compte à rendre à ses citoyens ! **Preuve suprême du mépris des derniers gouvernements pour la participation des citoyens et de leur adhésion profonde au système de plein pouvoir en place : le referendum national n'a pas été utilisé par les pouvoirs politiques en France depuis plus de... 15 ans !**

Il conviendrait pourtant qu'un président élu par la majorité des français mette en place des lois qui conviennent à la majorité des français. Pour cela une participation et une intervention des citoyens doit être rendu possible.



Proposition 2 :

Mise en place d'une plateforme de démocratie participative permettant à tout citoyen de proposer des lois.

Les propositions qui recueilleront plus d'un million de signatures seront soumises à un referendum national.

2 sessions de référendum seront organisées chaque année regroupant les propositions qui auront atteint le seuil.



UNE CONTRIBUTION ANNUELLE DE TOUS AU SERVICE PUBLIC

Si les emplois générés et valorisés par le marché du travail peuvent se révéler conjoncturellement insuffisants par rapport à la demande, il est clair que le service public regorge lui continuellement de besoins : aides aux démunis et aux personnes âgées, entretien de l'espace public et des infrastructures publiques, aides aux réfugiés et demandeurs d'asile, actions humanitaires pour les plus pauvres, aides à domicile, aides aux démarches numériques, accueils dans les services publics...

Il y a donc un intérêt majeur à ce que chaque français, contribue sur une petite partie de son temps au bien-être commun. Cette contribution représentera un vecteur d'ouverture, de solidarité mais également de réinsertion sociale et professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi.



Proposition 3 :

Une semaine par an de service public pour tous à partir de 18 ans.

Une mission de service public sera également allouée aux personnes sans emplois sur leur temps chômé (hors temps de formation professionnelle).



L'ENSEIGNEMENT AU COLLEGE EN INTERNAT DE SEMAINE

Une société en harmonie passe par davantage d'égalité, davantage de mixité, davantage d'échanges entre les différentes catégories socio-culturelles qui la composent. C'est d'abord à l'école que ces échanges doivent avoir lieu, les chemins ayant ensuite naturellement tendance à s'écarter au fur et à mesure que le temps passe et que les différences se figent.

Force est de constater que l'école ne parvient pas à gommer les inégalités et les séparatismes, que la reproduction sociale bat son plein, que les mieux nés s'accaparent irrémédiablement les meilleures places. Pendant ces dernières décennies nous avons sacralisé la cellule familiale au détriment de l'autorité de l'école et de tout autre adulte en général.

L'ours de gauche défendra l'idée d'un internat pour tous au collège. Un véritable lieu de vie en commun, à l'abri des communautarismes. Une institution qui aura les moyens de ses ambitions et fera la part belle aux arts et aux sports. Une institution qui permettra, de par la multiplicité de ses éducateurs, à enseigner à nos futures générations la complexité de notre monde et la nécessaire tolérance envers chacun.

L'ours de gauche veillera enfin à ce que ne soient pas créés des internats pour riches et pour pauvres, en aiguillant aléatoirement nos enfants dans les établissements situés dans une cinquantaine de kilomètres à la ronde.



Proposition 4 :

L'enseignement scolaire au collège sera réalisé dans des internats accueillant les élèves du lundi au vendredi, favorisant la mixité sociale, l'égalité des chances et l'ouverture aux autres.



UN SOUTIEN AUX ETABLISSEMENTS ET ELEVES EN DIFFICULTE

Le rôle de l'école est en grande partie de lisser les inégalités, de faire en sorte que les élèves qui ne sont pas favorisés sur le plan socio-économique et culturel rattrapent le retard par rapport aux élèves privilégiés. Pour que chacun dispose, à l'issue du système éducatif, des mêmes savoirs et compétences. L'école française faillit à sa tâche et le classement PISA montre que la France fait partie des pays où l'écart de réussite entre un élève défavorisé et un élève favorisé est le plus fort.

Dans un monde profondément inégalitaire l'adaptation de l'enseignement aux besoins de chaque élève, qui vise à répondre à l'hétérogénéité des publics scolaires, constitue le principal défi à relever. L'école française ne parvient pas à identifier clairement les élèves en difficultés scolaires et, surtout, reste sans solution. L'ours de gauche donnera des moyens suffisants aux enseignants et mettra en place des procédures adaptées pour identifier les élèves en difficulté : le nombre d'élèves par classe baissera et sera adapté en fonction du nombre d'élèves en difficulté repérées sur des bases objectives.

L'ours de gauche mettra en place une véritable formation continue pour les professeurs, afin de pouvoir se former aux nouvelles méthodes pédagogiques adaptées au besoin du terrain. La France est le pays de l'OCDE où les enseignants suivent le moins de formations continues. A près de 45 heures de travail effectif par semaine, les enseignants n'ont pas la capacité de s'auto-former ou de suivre une formation continue sur leur temps libre. Contrairement aux idées reçues, les enseignants français ne travaillent pas moins qu'ailleurs. L'ours de gauche recrutera aussi plus de personnels encadrants pour gérer l'orientation ou le comportement des élèves, mais aussi les tâches administratives et la vie de l'établissement. Autant de tâches qui, face au manque d'effectifs, sont aujourd'hui bien souvent prises en charge par les enseignants, en plus de leur travail.

Concernant les rythmes scolaires, ils ne sont pas adaptés à la biologie de l'enfant, obéissant davantage aux impératifs économiques des parents. Des réformes de grande ampleur proposées par les chrono biologistes sont nécessaires pour remettre l'enfant au centre des attentions : une scolarisation le samedi matin plutôt que le mercredi à minima jusqu'à la fin du primaire, une heure d'entrée à l'école plus tardive, un allègement des journées différenciée en fonction de l'âge pour laisser plus de place aux activités sportives et culturelles l'après-midi, et enfin un redécoupage des vacances scolaires avec des vacances d'été raccourcies mais plus de repos en hiver quand les enfants ont besoin de sommeil. Beaucoup d'enfants sont en dette de sommeil, notamment au moment de l'adolescence, avec pour effet une perte nette de l'attention.



Proposition 5 :

- **Réorienter les moyens financiers et humain pour les affecter prioritairement aux territoires, aux établissements et aux élèves en difficulté ;**
- **Créer de nouvelles méthodes de notation harmonisées permettant aux professeurs d'identifier les élèves qui ont besoin de soutien ;**
- **Mettre en place une véritable formation continue pour les professeurs ;**
- **Adapter les rythmes scolaires à la biologie de l'enfant.**



DESTRUCTION DES GHETTOS ET REURBANISATION

La France vit une crise sociale majeure qui s'amplifie depuis près de 40 ans. Cette crise est celle des banlieues et quartiers dits « sensibles » de notre territoire qui restent malheureusement des lieux de pauvreté, de chômage, de trafics, de banditisme, de radicalisation religieuse et surtout d'un rejet croissant de la France. S'ils concentrent tout cela, c'est parce qu'ils sont devenus des lieux d'exclusion, de mise à l'écart de toute une partie de notre population. Cette exclusion se matérialise par le délabrement des habitats, la précarité et l'insalubrité des logements, la surpopulation, l'éloignement des activités économiques et culturelles et un isolement du reste de la population française.

Lieux d'habitation historiques de nombreuses familles françaises issues de l'immigration, ces véritables ghettos génèrent un véritable rejet de la France qui, de terre d'accueil, est devenue pour beaucoup terre d'exclusion.

Certains, en absence de repère, le trouvent désormais dans les mouvances radicales islamistes. Les mouvances salafistes (pratique littérale de l'Islam) qui se propagent dans ces quartiers offrent un cadre que la république ne leur a pas apporté. Si la radicalisation salafiste est en majorité quietiste, il n'en demeure pas moins que des mouvances politiques et djihadistes existent, instrumentalisées par des groupes étrangers, et qui trouvent un écho auprès de nombreux jeunes : rejet commun des lois de la république, rejet de l'interventionnisme français...

Les actions politiques contre toutes les dérives observées dans ces quartiers sensibles se sont pendant trop longtemps concentrées sur des mesures répressives. Celles-ci sont vaines et usées. Rien ne changera sans une intégration complète de leurs habitants au sein de notre territoire, la construction d'une véritable mixité sociale donnant à chacun le même environnement et le sentiment d'être considéré à égalité par la République !

En complément de nos propositions permettant un retour à une école commune et égalitaire (propositions n°4 et 5), un niveau de vie décent pour chacun assuré par le revenu universel (proposition n°1), la fin du séparatisme pour ces quartiers passera nécessairement par une politique urbaine de destruction des ghettos et de réintégration de leurs habitants au cœur de nos villes.



Proposition 6 :

Mise en œuvre d'un grand plan d'aménagement urbain sur 10 ans. Il prévoira la destruction des grands ghettos urbains français et la relocalisation de leurs habitants dans des logements sociaux décents au cœur des villes.



FIN DE L'OBJECTIF DE RENTABILITE DE L'HOPITAL PUBLIC

Inspiré par les grands think-tank de l'OCDE, l'hôpital public a subi depuis les années 90 la même transformation ultralibérale que le reste de notre société. L'hôpital est devenu une entreprise où la notion de service public a laissé peu à peu place à une nouvelle priorité : l'équilibre budgétaire.

Nommés à leur tête, les directeurs d'hôpitaux ont pour mandat principal de contenir les dépenses en dessous des revenus générés par la vente des actes de soin. Les tarifs des actes de soin (principe de la T2A) sont recalculés chaque année sur la base du budget annuel de l'Etat alloué aux hôpitaux publics (appelé ONDAM) et du volume d'actes prévisionnel. Problème : depuis plus de 30 ans, la croissance du budget alloué à l'hôpital public (entre 2% et 2,5%/an) est systématiquement inférieure à la croissance naturelle du coût des soins. Celle-ci est estimée par la Cour des Comptes à plus de 4,4% par an, tirée à la fois par l'inflation, l'augmentation de la population, l'augmentation de l'espérance de vie associée à la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé, les investissements de rénovation nécessaires, l'augmentation des maladies chroniques... Ce décalage représente chaque année un impératif d'économie de plus d'1 milliard d'euros pour l'hôpital public. Le gouvernement Macron a ainsi imposé 2,6 milliards d'euros d'économies dans les hôpitaux en 2018 et 2019. Un milliard de rabotage supplémentaire était également prévu pour 2020, avant que le Covid-19 vienne balayer cet objectif. **Pour respecter ces impératifs budgétaires, les hôpitaux ont depuis 30 ans adopté les logiques des entreprises marchandes : suppression des activités non rentables (activités à faibles volumes de soin, techniques trop coûteuses), suppression des lits trop peu occupés, diminution du nombre d'employés, baisse du coût moyen pour chaque intervention (séjours plus courts, ambulatoire, réduction du temps alloué à chaque patient), baisse des salaires, limitation du personnel...**

Le bilan est sans appel, depuis les années 90 :

- Le nombre de lits pour 1000 habitants a été diminué de moitié alors que la population a augmenté de 10 millions d'habitants (de 10 lits pour 1000 habitants à moins de 6 lits) ;
- 40% des lits de réanimation ont été supprimés (un pays comme l'Allemagne possède 4 fois plus de lits de réanimation pour un nombre d'habitants équivalent) ;
- Les salaires des infirmières en France font partie des 10 plus bas de l'OCDE.

Comble des effets pervers, cette dérive rompt avec le principe d'un accès égalitaire à la santé pour tous. Les plus riches n'ont aucun mal à retrouver des soins de qualité dans les cliniques privées, tandis que le reste de la population est condamné à subir la dégradation de l'hôpital public.

Il est indispensable que le prochain quinquennat soit celui du service public et en particulier celui de la santé. Pour cela il y a d'abord urgence à réajuster le budget de l'hôpital public afin de garantir un accès à des soins de qualité pour tous, à revaloriser les salaires des personnels de santé et à satisfaire les besoins croissants de la population.



Proposition 7 - Réforme de l'hôpital public intégrant :

- **Le remplacement de l'objectif de rentabilité de l'hôpital public par un objectif portant sur la qualité de la prise en charge et des soins ;**
- **Un budget de rattrapage de 15 milliards sur 5 ans permettant de retrouver un niveau suffisant de prise en charge (cible de 9 à 10 lits pour 1000 habitants) ;**
- **Une sanctuarisation du budget annuel : le taux de croissance de l'ONDAM ne devra jamais être inférieur au taux de croissance naturel de l'activité hospitalière (soit entre 4% et 5%) ;**
- **Une revalorisation salariale conséquente du personnel de santé.**



UN IMPÔT SIMPLE, TRANSPARENT ET JUSTE POUR TOUS

30 années de réformes ont rendu le système actuel de l'impôt particulièrement injuste:

A) La complexité et l'opacité des règles ont engendré une multiplicité de leviers d'optimisation et d'évasion fiscale pour les particuliers et les entreprises qui ont les moyens de s'entourer de conseillers fiscaux (l'évasion fiscale est ainsi estimée à près de 100 milliards d'euros par an).

B) Plus de 450 niches fiscales légales existent en France représentant 90 milliards d'euros par an. Elles sont théoriquement destinées à soutenir certains secteurs mais posent en réalité un double problème :

- Pour bon nombre d'entre elles, leur bénéfice pour la société reste à prouver. Le CICE (20 milliards d'euros par an d'allègement d'impôt pour les entreprises pour favoriser l'emploi) a ainsi surtout bénéficié à l'accroissement des bénéfices des sociétés.
- Elles bénéficient en majorité aux entreprises et particuliers les plus aisés qui ont accès à l'expertise fiscale et aux fonds nécessaires pour en bénéficier (investissement immobilier et financier). Ainsi 50% des niches fiscales pour les particuliers bénéficient aux 10% les plus aisés.

C) Enfin, l'impôt est trop faiblement progressif en France. A titre d'exemple, l'impôt sur les sociétés ne dispose que de 3 tranches : les entreprises du CAC 40 qui génèrent toutes plus de 1 milliard de bénéfices sont ainsi imposées au même taux que des PME qui en génèrent 10 millions.

La complexité, la faible progressivité des taux en fonction des revenus et les leviers d'optimisation et d'évasions fiscales accessibles aux plus riches ont créé une situation dans laquelle le taux moyen de cotisation des plus aisés (tout prélèvement confondu) est plus bas que celui du reste des français.

Il est donc urgent de réformer l'impôt et de mettre en place un système simple, transparent et respectant le principe fondamental d'une contribution progressive en fonction des richesses.



Proposition 8 - Réforme profonde du système fiscal français :

- **Simplification et mise en place d'un barème de l'impôt simple et transparent ;**
- **Progressivité étendue de l'impôt prévoyant un allègement pour les petits revenus et des contributions progressives jusqu'à 60% pour les revenus élevés ;**
- **Suppression de toutes les niches fiscales ne bénéficiant pas à la société.**



PLAFONNEMENT DE L'HERITAGE ET REDISTRIBUTION

Philosophiquement l'héritage est par nature profondément malsain : il conduit à égarer certains dans une vaine accumulation de biens matériels ou financiers. Un matérialisme qui n'a aucun sens pour celui qui prend du recul et voit au-delà de quelques générations humaines. De l'autre côté, il conduit à donner quelque chose à celui qui ne l'a pas mérité, figeant et renforçant les inégalités.

La véritable inégalité n'est pas celle des salaires mais celle des patrimoines : en France 10% des héritiers captent plus de la moitié de l'héritage total (plus de la moitié des transmissions ne dépassent pas 60 000 euros mais 10% excèdent 550 000 euros). **La France devient un pays de rentiers où l'héritage est de moins en moins taxé : dans les années 1920 les impôts sur les droits de succession représentaient 5 ou 6 % des recettes fiscales, contre 1 % aujourd'hui. Compte tenu des mécanismes actuels (donations du vivant, abattements, assurance-vie), l'héritage total est en réalité taxé à moins de 3% en France. En conséquence, les revenus du travail ont un poids de plus en plus faible dans l'économie.**

Rompres avec cette tradition ne comporte que des avantages, à commencer par le renforcement de l'économie réelle, la baisse du prix de l'immobilier et la chute drastique des inégalités. Le véritable héritage devient l'éducation et le temps passés avec ses enfants, et non pas la fortune qu'on leur aurait laissée.

L'ours de gauche plafonnera drastiquement l'héritage à un million d'euros pour l'ensemble des héritiers. Au-delà, l'état prendra tout. Parce que l'ours de gauche a lui aussi un cœur, il pourra octroyer une priorité de rachat aux descendants qui attacheraient une valeur sentimentale à certains édifices.



Proposition 9 :

Plafonnement de l'héritage à 1 millions d'euros avec une priorité de rachat pour les descendants.



TRANSITION AGRO ECOLOGIQUE ET SOBRIETE ALIMENTAIRE

Le productivisme agricole enclenchée dans les années 1960 a été un formidable réducteur de diversité biologique. L'animal et le végétal ne cohabitent plus : les espaces agricoles se sont vidés de présence animale tandis que les animaux d'élevage se serrent dans des espaces surchargés. Sur le long terme, l'utilisation d'intrants chimiques à outrance et la monoculture a pour effet d'appauvrir les sols et d'exterminer les insectes pollinisateurs.

D'un autre côté, les rejets de méthane par les bovins et les ovins et les épandages d'engrais azotés participent grandement à l'effet de serre via les rejets de méthane et de protoxyde d'azote dans l'atmosphère. Réduire l'impact climatique de l'agriculture est essentiel, et indirectement celle de la déforestation mondiale dont un moteur important est la consommation finale de viande. Rappelons que la consommation moyenne de viande en France par habitant est de 85 kg par an, soit 2 fois la moyenne mondiale. Et que pour obtenir 1 kg de bœuf il faut en moyenne 25 kg de matière sèche pour nourrir l'animal, contre 6 kg pour un porc, et 3 kg pour un poulet.

L'ours de gauche misera sur la transition agro écologique côté offre et sur la sobriété des régimes alimentaires côté demande.

Il donnera des moyens supplémentaires à l'INRAE et ira à la rencontre des agriculteurs pour valoriser les techniques du semis direct, des cultures intercalaires, le replantage de haies, les prairies permanentes, l'introduction de légumineuses dans les rotations agricoles et l'introduction d'une fertilisation raisonnée qui fait correspondre les apports aux besoins de la plante. Ces techniques de l'agroécologie permettent de reconstituer la diversité avec des espèces de moindre rendement mais aussi beaucoup moins fragiles, ce qui a pour effet de limiter les intrants chimiques et les besoins en eau d'irrigation.

Elle favorisera la sobriété alimentaire avec des régimes moins carnés, c'est-à-dire moins de sucres et de graisses animales pour plus de produits frais et de fibres, dans un objectif à la fois de santé publique et de combat climatique.



Proposition 10 :

- **Création d'un fonds de 5 milliards pour accompagner chaque agriculteur dans la transition agro écologique ;**
- **Lancement de campagnes de sensibilisation pour basculer dans la sobriété alimentaire, en particulier dans les cantines de nos écoles ;**
- **Introduction d'une taxe carbone pour l'ensemble des produits agro-alimentaires.**



FERMETURE DES HYPERMARCHES ET GRANDES SURFACES DE PLUS DE 2500 M².

Les grandes surfaces pillent nos centres villes, détruisent de l'emploi gratifiant et fournissent en contrepartie des emplois moins qualifiés. Le chiffre le plus couramment avancé est de trois emplois détruits dans le commerce traditionnel pour un emploi créé en grande surface, un chiffre globalement accrédité par une comparaison des chiffres d'affaires par employé entre une petite supérette de province et un hypermarché. Arrêtons purement et simplement de parler de création d'emplois pour justifier les ouvertures de grandes surfaces car l'argument est parfaitement infondé. Le modèle économique de la grande distribution est depuis l'origine fondé sur des gains de productivité consistant à vendre plus de produits avec moins d'employés. **En 80 ans, le nombre de commerces a diminué de plus de 40 % alors que la population française augmentait dans le même temps de plus de 55 %.** Impossible de ne pas lire dans ces chiffres l'effet d'une extraordinaire concentration du commerce au bénéfice de la grande distribution. L'ours de gauche se battra contre les lobbys de l'industrie agro-alimentaire pour fermer les grandes surfaces de plus de 2500 m². Elle s'attachera à redynamiser les centres des villes de petite et moyenne taille via la promotion des commerces de proximité. L'ours de gauche préférera discuter avec ses commerçants de quartiers, qualifiés et bien rémunérés, plutôt que de souscrire à l'univers impersonnel et individualiste de la grande surface.



Proposition 11 :

Fermetures de tous les hypermarchés et grandes surfaces de plus de 2500 m²



UNE « TAXE CLIMAT » SUR TOUS LES PRODUITS IMPORTÉS

Entre 1995 et 2018, les mesures prises pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ont permis de diminuer de près de 30% les émissions générées sur le territoire

français. Ce bon chiffre ne doit néanmoins pas faire oublier que sur la même période les émissions importées (c'est-à-dire les émissions de CO₂ générées par le transport et la fabrication des marchandises importées) ont augmenté de 80%. **Au global, l'empreinte carbone de la France (totalisant les émissions générées localement et importées, c'est-à-dire l'impact réel de notre économie sur le climat) a ainsi augmenté de l'ordre de 10% sur ces 25 dernières années.**

Dans ce cadre, réduire la politique climatique à nos frontières tout en exigeant des pays exportateurs qu'ils accomplissent seuls les efforts restants relève d'un comportement hypocrite.

La réduction des émissions de CO₂, problème mondial, doit donc passer inévitablement par une réduction et une prise en compte dans nos choix de consommation des émissions importées. Pour cela, nous proposons une mesure forte qui permettra de privilégier les consommations de proximité faiblement émettrices de gaz à effet de serre favorisant également la relocalisation en France de certains secteurs de production industrielle.



Proposition 12 :

Intégration d'une « taxe climat » dans le prix de tous les produits importés en France proportionnelle aux émissions de gaz à effet de serre générées par le transport et la fabrication du produit.



UNE INDUSTRIE FRANCAISE DE L'ENERGIE DECARBONNEE

La politique énergétique des 10 dernières années s'est évertuée à déconstruire le secteur électrique français qui bénéficiait pourtant d'une énergie décarbonnée, compétitive et basée sur une industrie française (l'énergie nucléaire et hydraulique pour l'essentiel).

Poussée par les lobbyings financiers, les politiques ont concentré leurs actions sur le développement de centrales électriques solaires et éoliennes. Des milliards de subventions publiques ont été engouffrés par des appétits privés pour soutenir ces filières en grande majorité produites à l'étranger qui artificialisent les sols, augmentent la facture des ménages, déstabilisent le système électrique en produisant une énergie intermittente et ne permettent pas de réduire les émissions de CO2 (la production solaire et éolienne remplace une production nucléaire déjà décarbonnée).

L'ours de gauche arrêtera ce soutien déraisonné. Il coupera les subventions pour les sources d'électricité intermittentes qui ne contribuent pas au développement d'un savoir-faire industriel national. Sans aucun dogmatisme, il renforcera le rôle d'Electricité De France et lui donnera un cap de long terme pour développer et renouveler ses centrales nucléaires.

L'ours mettra ensuite l'accent sur les vrais enjeux énergétiques du pays : les émissions liés au transport et celles des ménages qui ne baissent que trop peu car encore dépendant du pétrole et du gaz.



Proposition 13 :

- A) **Une production électrique 100% décarbonnée en 10 ans. Soutien au nucléaire pour remplacer l'arrêt des centrales existantes. Lancement d'appels d'offres pour développer des technologies d'avenir (hydrogène notamment) avec une sélection de projets à 50% français et à 50% européens.**
- B) **Fin des véhicules thermiques en 10 ans. Développement des infrastructures de transport propre (bornes de recharges, technologies de stockage, transports publics propres). Lancement d'appels d'offres périodiques avec une sélection de projets à 50% français et à 50% européens.**
- C) **Rénovations thermiques de 1 000 000 logements par an. Réalisation sous 2 ans d'un Diagnostic Performance Energétique pour l'ensemble du parc immobilier français. Rénovations commençant par les passoires énergétiques des ménages les plus modestes.**



FIN DE L'ÉTALEMENT URBAIN

L'étalement urbain, et plus précisément la banlieue pavillonnaire, est un véritable frein à la cohésion sociale et politique.

Tout, dans la conception du lotissement, semble conduire à l'individualisme et à la dépolitisation de notre société. On peut se demander si les plans d'organisation de l'espace n'attestent pas d'une volonté

cachée d'un retrait social et politique. D'un côté les pavillons identiques traduisent l'absence d'opinions adverses. D'un autre côté, l'absence de lieu de rassemblement empêche tout débat : les habitants ne se rencontrent jamais, n'échangent rien, ne font jamais corps commun. Osons dire que le lotissement est une opération de dépolitisation autant que de dévitalisation de l'espace public.

Le lotissement est aussi un non-sens écologique, champion de l'artificialisation des sols, venant souvent rogner sur des terres agricoles pourtant utiles. Loin des centres des villes et avare en transports en commun, il implique l'usage massif de la voiture individuelle pour le moindre besoin.

Ni ville ni campagne, la banlieue pavillonnaire ne semble exister que pour de mauvaises raisons, soumise aux injonctions du marché du travail, et pour assouvir les désirs matérialistes du rêve américain.

L'ours de gauche luttera contre l'artificialisation des sols, s'opposant à toute transformation de terres agricoles en lotissements. Au contraire, elle promouvra une vie de quartier via la rénovation des logements de centre-ville.



Proposition 14 :

Zéro artificialisation nette des sols en 2030.



DOUBLEMENT DU NOMBRE DE MAGISTRATS EN 7 ANS

La justice française a subi, plus qu'aucun autre secteur, les foudres de trente ans de réductions budgétaires et se trouve aujourd'hui parmi les plus précaires d'Europe, indigne de notre pays : le budget moyen de la justice française est de 69€/personne contre 84€ pour la moyenne européenne et 131€ en Allemagne.

Ces restrictions budgétaires ont eu un effet considérable : le nombre de magistrats en France fait partie des plus bas d'Europe (11 juges pour 100 000 habitants soit 2 fois moins que la moyenne européenne et trois fois moins qu'en Allemagne). **Le nombre de magistrats formés a été contenu volontairement par les seuils du concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature, un des concours les plus sélectifs de France, qui forme moins de 300 magistrats chaque année alors que d'autres pays comme l'Allemagne en forment par examen plus de 800.**

L'insuffisance du nombre de magistrats gangrène tout notre système judiciaire :

- les affaires s'accumulent (plus de 4 millions d'affaires nouvelles arrivent chaque année devant la justice pénale) impliquant une augmentation des délais moyens de décision (la durée moyenne d'une procédure civile, hors affaire criminelle, est de plus de 350 jours en France contre moins de 200 jours en Allemagne et moins de 150 en Suède) ;
- Pour gérer les flux en l'absence de magistrats, les réformes se sont concentrées sur des mesures d'efficacité qui se sont toutes faites au détriment des prévenus : démultiplication des comparutions immédiates (x2 en 10 ans), démultiplication des incitations à plaider coupable (x9 en 10 ans). Tout est fait pour éviter un procès et permettre à la justice de classer les affaires au plus vite.
- Cette justice obsédée par la gestion des flux a avant tout défavorisé les plus modestes bénéficiant de l'aide juridictionnelle (environ 1 000 000 d'affaires par an) qui sont les premiers à subir la réduction des temps de comparution et de préparation.

Conscient d'une situation inadmissible, l'ours de gauche mettra les moyens pour permettre à chacun un accès égal à une justice de qualité dans des délais raisonnables.



Proposition 15 :

Doublement du nombre de magistrats en 7 ans en remplaçant le concours à l'Ecole Nationale de la Magistrature par un examen exigeant qui permettra de former 800 à 900 nouveaux magistrats par an (contre 300 aujourd'hui).



REFORME DE LA FORMATION DES POLICIERS

La police est par essence l'institution qui se définit par la force physique ; cette force encourt un risque permanent de contestation, laquelle vise la légitimité du pouvoir politique qui la commande ou bien les conditions de sa mise en œuvre par les policiers. Les contestations augmentent aujourd'hui sous le poids concomitant des inégalités qui se creusent et des nouvelles technologies qui rendent possibles la dénonciation des violences policières.

Il faut redonner du sens au métier de policier et cela ne peut passer que par une bien meilleure formation. Aujourd'hui le manque de formation des gardiens de la paix est criant : après huit mois dans une Ecole Nationale de Police ils basculent un terrain qu'ils ne connaissent pas, sans construire de rapport au quartier ni à la vie sociale dans laquelle ils interviennent. Nous proposons au contraire une formation de 3 ans en alternance, où les mois passés sur le terrain viendront continuellement nourrir les réflexions discutées à l'école. Au-delà de cette formation initiale, nous développerons par ailleurs la formation en continue tout au long de la carrière du gardien de la paix sur une durée minimale de 3 semaines par an : la formation sera axée sur le sens de la relation avec ce qui fait une société et y interviendront des élus et des associations. A terme il est important de changer la perception que les policiers ont des manifestants, des minorités, de la force et même de la loi. Réapprendre à apprécier le moment opportun pour intervenir, et questionner en permanence l'usage de la force. Sans parler d'une polémique « police de proximité », il est impératif d'opérer un rapprochement entre la police et les citoyens français.

Cette formation se fera de pair avec la création d'une grande Académie de la Police, où l'ensemble des corps de la police nationale sera formé sur un même site. Aujourd'hui les cadres de la police ne sont pas formés sur le même site, avec pour effet de créer une scission dès l'entrée. La formation commune permettra de développer une nécessaire uniformité dans le management.

Concernant les armes dites à létalité réduite, la police française dispose de lanceurs de balles de défense (LBD) et de grenades de désencerclement qui entraînent des mutilations qu'on ne voit dans aucun autre pays européen. L'ours de gauche interdira purement et simplement ces armes.



Proposition 16 :

- **Formation de 3 ans pour les gardiens de la paix, en alternance entre terrain et école ;**
- **Création d'une véritable formation en continue durant toute la carrière des policiers ;**
- **Création d'une grande Académie de la Police ;**
- **Interdiction des armes à létalité réduite provoquant des mutilations.**



FIN DE L'INGERENCE ET REDUCTION DES INEGALITES

L'ours de gauche mènera une politique assumée de non-ingérence afin de ne surtout pas déstabiliser des pays déjà en difficulté, quand bien même ils ne représenteraient pas un idéal démocratique et ne défendraient pas des valeurs proches des nôtres.

Les actions menées en Lybie et en Syrie se sont avérées de véritables désastres, affaiblissant considérablement la voix de la France sur la scène internationale. En Lybie Nicolas Sarkozy a, au nom d'intérêts personnels et d'une grille de lecture outre-atlantiste erronée, déstabilisé la région sahélienne, avec pour conséquence une crise migratoire majeure et le renforcement du terrorisme. En Syrie François Hollande a poursuivi cette ligne dure illustrée par son caractère très offensif contre le régime de Damas, avant de devoir faire marche arrière faute de soutien. Avec là encore les mêmes effets : renforcement du terrorisme et de la crise migratoire.

Osons le dire franchement : mieux vaut un mauvais régime plutôt que le chaos.

La France a perdu dans les conflits libyens et syriens son crédit militaire et sa voix particulière dans le monde occidental, que traduisent l'honneur et la fierté exprimés par tout Français de ne pas avoir pris part à la guerre en Irak. En ce sens, la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN est une nouvelle erreur de Nicolas Sarkozy, revenant sur la décision du Général de Gaulle de 1966. Les principaux défis de la France sur la scène internationale ne concernent pas telle ou telle intervention militaire : ils consistent à œuvrer pour la justice sociale en Europe et dans le monde. Pas de paix sans justice sociale.

Enfin, le rayonnement de la France dans le monde passe par sa culture et, en premier lieu, sa langue. L'Organisation Internationale de la Francophonie joue aujourd'hui un rôle trop mineur ; nous proposons de renforcer son rôle en lui confiant la création d'un grand réseau Erasmus de la francophonie, avec l'objectif d'atteindre immédiatement les 100 000 étudiants par an (350 000 environ pour Erasmus aujourd'hui).



Proposition 17 :

- **Mener une politique claire de non-ingérence, en rupture avec les gouvernements passés. Seuls les effondrements étatiques menaçant directement la vie des populations pourront donner lieu à un engagement militaire de la France.**
- **Retirer la France du commandement intégré de l'OTAN.**
- **Créer un grand réseau Erasmus de la Francophonie.**



EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE POUR TOUS DÈS LA MATERNELLE

En matière de pratique culturelle, 2 tendances fortes s'accroissent dans notre société :

- A) D'abord, celle-ci diminue fortement en particulier chez les jeunes. Ainsi chez les 18-30 ans : moins d'un jeune sur 2 a visité un musée en 2019, moins de 20% est allé au moins une fois au théâtre et moins de 20% pratique une activité culturelle (danse, dessin, chant, écriture...). 40% de la population déclare également ne plus lire de livres (papier ou numérique), ce chiffre n'était que de 25% en 1990. Cette évolution est bien sûr à relier à l'émergence du numérique et des contenus multimédias (plus de la moitié des élèves de 3^{ème} déclare passer un minimum de 3 heures par jours sur internet).
- B) Les différences d'accès à la culture en fonction des classes sociales se sont considérablement accentuées ces dernières années. A titre d'exemple, en 1973, la part de cadres ayant visité un musée était 2,5 fois plus élevée que celle des ouvriers non qualifiés: aujourd'hui elle est plus de quatre fois supérieure.

Pour essayer de ralentir ces tendances, les derniers gouvernements se sont concentrés sur des mesures budgétaires visant à réduire le coût d'accès à la culture, en particulier pour les jeunes et les personnes issus de milieux défavorisés. Un grand échec qui était attendu : le coût d'accès à la culture dans notre pays est déjà réduit (le prix des livres est très faible, de nombreux tarifs gratuits ou réduits existent déjà dans les musées). **La pratique culturelle n'est pas une question d'argent, mais de désir !**

Et ce désir de culture ne peut être façonné que par une éducation et une formation aux arts sous toutes leurs formes dès le plus jeune âge. Cet éveil ne peut être laissé en totalité aux familles au risque de voir se reproduire les inégalités culturelles des parents chez les enfants. Il doit être porté par l'école. Il est du rôle de l'école d'apporter une éducation culturelle et artistique aux enfants et de façonner ce désir d'art et de culture qui perdurera pour la vie.



Proposition 18 :

Une séance par semaine d'éveil culturel et artistique de la maternelle à la terminale (histoire de l'art, visite de musées, rencontre d'artistes, initiation à toutes les formes d'art...).



REFORME DE L'EXERCICE DE LA POLITIQUE

La politique ne saurait être un métier au risque de sombrer dans le clientélisme et l'amateurisme.

Les carrières politiques n'ont de sens que lorsqu'elles viennent s'inscrire dans un temps et une durée limités, nourries des expériences passées. Il n'est pas sain de vouloir s'attacher à un mandat.

La société a besoin de mettre en place un processus de respiration naturelle et d'intéresser un plus grand nombre de citoyens à l'exercice des mandats. La politique est aujourd'hui trop séparée des sphères privées et associatives et la collectivité gagnerait à voir exercer des profils plus variés.

L'ours de gauche propose un principe simple :

A/ Ne pourront prétendre à l'exercice d'un mandat que les citoyens ayant déjà exercé une activité professionnelle ou associative pendant un minimum de 5 ans (hors activités au sein d'une partie politique).

B/ Pas plus de 3 mandats par personnes au cours d'une vie, que les mandats concernent le niveau local (maire, conseiller municipal, conseiller départemental et régional) comme la représentation nationale et européenne (député, sénateur, ministre). En outre personne ne pourra exercer plus de deux fois le même mandat consécutivement, suivant la règle déjà édictée pour le Président de la République.

Il en découle un changement total de paradigme : on ne fait plus une carrière politique pour cumuler les mandats jusqu'à la quête du graal, mais on participe par conviction, momentanément et sur un projet clair, mûri par des compétences et une expérience acquise comme citoyen.



Proposition 19 :

- **Mandats politiques limités aux citoyens témoignant d'un minimum de 5 ans d'activité professionnelle ou associative**
- **3 mandats maximum au cours d'une vie, et pas plus de 2 fois le même mandat consécutivement.**



UN NOUVEAU TRAITE EUROPEEN

Construite sous l'influence de l'idéologie ultralibérale américaine, l'Union Européenne a été avant tout pensée comme un marché unique permettant une libre concurrence entre les entreprises des pays membres. Les grands gagnants de ce modèle sont naturellement les économies à bas coût de production, c'est-à-dire ceux disposant d'une fiscalité avantageuse, d'une faible rémunération du travail, de faibles cotisations sociales et d'une économie carbonée à moindre coût. Dans ce cadre, pour un pays comme la France, la sauvegarde des parts de marché dans les secteurs soumis à la concurrence imposerait un alignement des coûts sur ceux de la concurrence passant nécessairement par une révision à la baisse des cotisations sociales, de la fiscalité, des salaires et des dépenses publiques notamment celles en faveur de la transition écologique. **La concurrence sur le marché européen devient ainsi une course au moins disant social, fiscal et environnemental.**

La France ne peut fuir l'Europe, mais elle peut agir en proposant d'en modifier les règles et de la transformer en profondeur. L'ours de gauche proposera l'adoption d'un nouveau traité promouvant une transition sociale et écologique par le haut. Ce traité restreindra la mise en place d'un marché commun aux seuls pays acceptant les trois principes suivants :

A / Une transition sociale vers le haut.

L'Europe doit promouvoir des standards sociaux de qualité et un niveau de vie minimum pour tous les habitants de ses pays membres. Une homogénéisation progressive de la fiscalité, des prestations sociales et du salaire minimum devra être imposé à tous les pays membres.

B/ La mise en place de la « taxe climat » sur les bien échangés

Pour favoriser la transition écologique à l'échelle communautaire, la « taxe climat » (proposition n°12) sera intégrée dans les prix de tous les biens échangés au sein du marché commun. Celle-ci sera proportionnelle aux émissions de gaz à effet de serre générées par le transport et la fabrication du produit.

C/ Fonds d'entraide à la transition sociale et écologique des économies européennes

L'Europe doit garder sa fonction première de coopération et d'aide au développement des économies qui en ont besoin. Le budget européen sera ainsi dédié aux pays en difficulté et à la modernisation des infrastructures et services publics des pays membres ainsi qu'aux investissements en faveur de la transition écologique.

 **Proposition 20 : mise en œuvre d'un nouveau traité européen prévoyant:**

- **L'homogénéisation vers le haut de la fiscalité, des salaires minimum, des services publics et des prestations sociales ;**
- **La « taxe climat » sur les biens échangés ;**
- **Un fond permettant le financement de la transition écologique et sociale pour les économies des pays membres.**

L'OURS DE GAUCHE



2027